

# La posture éducative bienveillante

Pris dans l'engrenage d'un quotidien conflictuel, les travailleurs sociaux peuvent générer à leur tour de la violence, en ne voyant plus les usagers présentant des troubles du comportement que comme des "délinquants" et non des jeunes en souffrance. Cette formation vise à retravailler en équipe les fondements d'une relation éducative saine.

## > PUBLIC

Formation sur site pour des institutions spécialisées rencontrant des phénomènes de violence

## > OBJECTIFS

- Limiter les phénomènes de violence institutionnelle
- Travailler la posture éducative adaptée et bienveillante (travail sur la manière de communiquer et d'être en relation avec l'usager en souffrance pour permettre aux professionnels de mieux se positionner dans la relation éducative)

## > CONTENU

### Mieux communiquer pour mieux se positionner

- La théorie de Shanon (les filtres culturels, linguistiques et émotionnels)
- Les trois canaux de la communication (l'agir, le ressentir, le penser)
- Les signes de reconnaissance et la dissonance cognitive
- Les positions de vie : comment je me positionne dans la relation et qu'est-ce que cela induit
- L'affectivité et l'autorité dans la relation professionnelle

### Les attitudes face à l'agressivité, aux conflits et à la violence

- Les comportements spontanés (individuels et de l'équipe) : fuite, soumission ou affrontement ?
- La clarification de ses préjugés et de ses limites et de leurs conséquences sur la pratique professionnelle
- La prise de conscience, l'adaptation et le contrôle de l'expression de ses émotions

### La posture éducative bienveillante lors des passages à l'acte

- Les signes précurseurs du passage à l'acte
- La régulation des professionnels : tonicité musculaire, gestuelle, proxémie, intonation de la voix, contenu du message éducatif (la contenance verbale)
- La fin de la crise et le passage d'un relais éducatif (ou "l'accueil emphatique des émotions")
- La reprise et discussion après crise entre le professionnel et l'usager



### > LE + DE LA FORMATION

Nous partons toujours d'une mise en situation, de l'éprouvé corporel, pour ensuite étayer par de la réflexion collective et de la théorie.

### > DURÉE

21 heures, soit 3 jours (2+1)

> Cette formation se réalise uniquement dans votre structure. Contactez-nous pour plus d'informations.

# Conditions générales de prestations

## > OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de formation implique l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de prestation.

## > INSCRIPTIONS ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Les inscriptions se font à l'aide du bulletin d'inscription, dans la mesure des places disponibles et par ordre d'arrivée. À réception du bulletin, une convention de formation est envoyée en deux exemplaires dans laquelle sont définies les modalités de règlement :

- à l'employeur, si la formation se déroule au titre de la formation professionnelle continue. L'inscription est définitive à réception d'un des deux exemplaires signé de la convention. Une facture est émise à l'issue de la formation, accompagnée d'une attestation de présence du salarié.

- au salarié, si le participant s'inscrit à titre individuel et à ses frais (auto-financement). Attention, l'auto-financement ne peut être déduit de frais professionnels. Ceci sera stipulé sur votre facture et votre convention. L'inscription est définitive à réception d'un des deux exemplaires du contrat, signé par le participant et accompagné d'un acompte de 30 % du coût total de la formation. Le solde est réglé le premier jour de la formation. En retour, une facture acquittée est remise au participant.

## > CONVOCATION DE STAGE

Bienveillance vous envoie une confirmation d'inscription ainsi qu'une convocation 15 jours avant la date de démarrage de la formation précisant les horaires, le programme, les renseignements pratiques nécessaires et un plan d'accès.

## > CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Bienveillance se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation jusqu'à 15 jours calendaires si le nombre d'inscrit est insuffisant pour permettre une dynamique pédagogique convenable. Les personnes déjà inscrites seront prévenues dans les meilleurs délais et toute somme déjà perçue sera immédiatement remboursée.

## > DÉSISTEMENT, INTERRUPTION ET ABSENCES

En cas de désistement moins de 21 jours avant le début de la formation, l'acompte de 30 % sera retenu. En cas d'arrêt du stage avant son terme, la totalité de la somme est due. L'absence d'un participant durant la formation n'entraîne pas de modification du coût total de celle-ci.

## > VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, une attestation nominative est délivrée au participant.



# Bulletin d'inscription

N° de SIRET : 527 513 378 0028  
N° organisme de formation : 82 38 04 879 38  
Enregistré auprès de la préfecture de l'Isère

## Participant

Nom et Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Adresse personnelle : .....  
.....  
Tél : .....  
Mail : .....  
Fonction occupée : .....

## Établissement

Raison sociale : .....  
Type de structure (MECS, ITEP, CEF, IME, collège, association, etc) : .....  
Adresse : .....  
.....  
Tél : .....  
Mail : .....  
 Etablissement public  Etablissement privé  
Si établissement privé, association gestionnaire : .....  
Nom, adresse et tél. de l' O.P.C.A. (Organisme Collecteur Paritaire Agrée) de l'établissement : .....  
.....  
.....

## Inscription au stage

Intitulé : .....  
Dates : du ..... au ..... et du ..... au .....  
Contexte de l'inscription :  Formation Professionnelle Continue  CPF  Autre  
Prix du stage : ..... €  
 Pour les participants en autofinancement, ci-joint un acompte de 30%, soit ..... €

Fait à ..... Le .....

Signature de l'intéressé(e)

Signature et cachet de l'établissement

Inscriptions enregistrées jusqu'à concurrence des places disponibles  
Bulletin à retourner par courrier à Bienveillance, 61 rue Nicolas Chorier 38000 Grenoble

